

Séance du 17 janvier 2020

Présents	GIRAUD Marc : Maire BOUCHET Michel, BOYER Véronique, BRUN Jocelyne, CHANAL Fernand, EXBRAYAT Aurélie, FILHOL Dominique, IGLESIAS Carmen, LAGER Joëlle, LAURENT Monique, MALEYSON Xavier, ARNAUD Florian,
Excusés	REYMOND Roland, BONHOMME Virginie, LAMADON Sébastien,

I – Création de 2 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe :

Deux agents affectés à l'école et par rapport à l'ancienneté changent de grade et méritent ainsi de passer à adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Avis favorable.

II – Vote du quart des crédits d'investissement :

Il est proposé au conseil de voter le paiement du quart des investissements 2019 afin de pouvoir régler les factures d'investissement en cours, en attendant le vote du budget 2020. Avis favorable à l'unanimité.

III – Restitutio caution suite fin de bail de location :

Les locataires d'un appartement communal ont laissé celui-ci dans état dont le montant des travaux de réfection serait à la hauteur de la caution versée.

En conséquence, l'ensemble des conseillers sont favorables à ne pas restituer cette caution.

IV – Adressage : suppression du lieu-dit « Chamblasset » :

Le nom de ce lieu-dit n'étant pas inscrit au cadastre, il est donc remplacé par le nom « POTACHARD ».

Avis favorable

V - Modalités suppression taxe d'habitation :

La suppression de la taxe d'habitation communale sera compensée par l'Etat du montant reversé au Département auquel il sera appliqué un taux compensateur afin d'obtenir la même somme reversée sur l'exercice 2018.

VI – travaux :

- Eglise :
Les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) accompagnés de l'architecte des Bâtiments de France, ont effectué un état des lieux à réaliser à différentes échéances, dont la plupart peuvent désormais être effectués par les agents communaux.

- Multi services :
L'ensemble du bâtiment doit bénéficier de menus travaux et notamment le plus urgent serait le remplacement du meuble réfrigéré au bar, la mairie s'engage à résoudre ces problèmes le plus rapidement.

VII – Ecole : nouveau PPMS

Le plan particulier de mise en sûreté est un plan de sécurité civile mis en place dans les écoles françaises en cas d'alerte à une catastrophe comme un incendie, une inondation, un accident chimique ou attentat. Pour l'école communale ce plan a été mis en conformité cette année après les modifications nécessaires demandées par le responsable départemental de ce plan.

VII – Questions diverses :

- Avis favorable au versement d'une indemnité kilométrique à un élu.
- Après une réunion de bénévoles des bibliothèques en présence du président de l'agglomération du Puy en Velay, de la vice-présidente attachée à la culture, des maires de l'ancienne communauté de communes de l'Emblavez, une entente a été réalisée : une personne est embauchée par la communauté de l'AGGLO pour la lecture, 3 salariés de l'Emblavez mutualiseront le réseau et le président de l'agglomération s'engage à soutenir ce réseau et à régler l'abonnement du logiciel.
- Le syndicat d'électrification a subi des modifications d'organisation suite à la fusion des anciennes communautés de Communes avec l'agglomération du Puy mais continue à tout gérer indépendamment, une délibération est proposée afin de régulariser ces modifications, avis favorable à l'unanimité.
- L'assurance statutaire du centre de gestion va négocier les assurances des employés.

Prochain conseil 28 février 2020